

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 15/05/2025

Date de convocation : 09/05/2025

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Arnaud MOUNIER

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Guillaume SOUBEYRAND, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE, Eliane MURIGNEUX,

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE, Yoan MAMMERI, Lionel RICHARD

N° 08.05.25

OBJET : SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2025

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différentes demandes de subventions déposées par des associations, il invite le Conseil Municipal à établir la liste des demandes retenues et à fixer le montant des subventions attribuées au titre de l'année 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré

A l'unanimité des membres présents

1°- DECIDE d'allouer les subventions aux associations suivantes :

ORGANISME	Montant voté
ACPG/CATM	100,00 €
ADAPEI	350,00 €
AIMCP Association des Infirmes moteurs cérébraux de la Loire	150,00 €
Association CEDO	150,00 €
AHML Association des Handicapés des Monts du Lyonnais	200,00 €
Association sourire et partage	100,00 €
Bibliothèque de Coise (2,30 € par habitant)	1 875,00 €
FOYER CINEMA	300,00 €
Groupe Déprim'espoir/ "à votre écoute"	100,00 €
Groupement des 4 cantons	245,70 €
P'OSER	200,00 €
Resto du Cœur	200,00 €
SOLIDAIRES AIDANTS MONTS DU LYONNAIS	100,00 €
Tréteaux du Grand Val	200,00 €
Tréteaux du Grand Val subvention fête du pays	800,00 €

2°- DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2025 à l'annexe 1
65748

Envoyé en préfecture le 30/05/2025
Reçu en préfecture le 30/05/2025
Publié le 30/05/2025
ID : 069-216900621-20250515-08_05_25-DE

3°- CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BONNIER



Le secrétaire de séance,
Arnaud MOUNIER